



# Règlement de la compétition

## Festival U13 PITCH

### **Article 1 : ORGANISATION DES TOURS DE QUALIFICATION**

Le district organise le challenge U13 PITCH, visant à qualifier 3 équipes pour la phase Régionale (pour les garçons), pour les filles le nombre d'équipes qualifiées pour la phase régionale sera déterminé par la Commission d'Organisation

### **Article 2 – QUALIFICATION DES JOUEURS ET JOUEUSES**

Les joueurs et joueuses ayant participé à une phase du Festival U13 ne peuvent plus, dans la même saison, participer au Festival Foot U13 Pitch avec un autre club ou entente.

Les joueurs et joueuses doivent être qualifiés dans leur club au plus tard le 31 janvier 2024.

Possibilité de faire jouer au maximum **4** joueurs ou joueuses mutés par équipes, dont **1** hors période (Article 160 des Règlement Généraux de la FFF)

Les équipes ne respectant pas ces critères ne pourront pas être qualifiées pour les prochaines phases du Festival Foot U13 Pitch.

- Les équipes garçons doivent être composées de 12 joueurs. 1 absence justifiée peut-être tolérée (certificat médical ou justificatif avéré datant de moins de 3 jours)
- **Les équipes filles doivent être composées de 12 joueuses. 3 absences justifiées peuvent être tolérées (certificat médical ou justificatif avéré datant de moins de 3 jours)**

La commission d'organisation du District statuera sur la justification des absences. Elle aura vocation à tolérer des absences non justifiées pour les équipes filles dont le club présente un effectif restreint. Les équipes ne respectant pas ces critères ne pourront pas être qualifiées pour la Phase Régionale. Les équipes U13F et U13G, respectant les critères ci-dessus, qui totaliseront le plus grand nombre de point seront qualifiées pour la Phase Régionale selon le format d'organisation de la Ligue

### **Article 3 – PARTICIPATION DES EQUIPES**

Chaque équipe présente devra se présenter avec :

- ✓ Les licences des joueurs et joueuses participant à la compétition (listing avec photos).
- ✓ 6 ballons de taille 4 en bon état (pour l'épreuve du défi).
- ✓ 2 jeux de maillots de couleurs différentes, numérotés.
- ✓ Prévoir chaussures adaptées (Terrain synthétique).
- ✓ Prévoir eau pour vos joueurs.
- ✓ 1 Educateur et 1 Dirigeant par équipe sur le terrain pendant les rencontres.  
(Aucune autre personne tolérée).

### **Article 4 – NOMBRE DE JOUEURS**

**1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> Tour 10 joueurs (minimum) par équipe avec la possibilité d'avoir 3 U11**

**A partir du 3<sup>ème</sup> Tour**

Pour les garçons, 12 joueurs par équipe : 1 seule absence justifiée sera tolérée, **dans le cas contraire, l'équipe ne pourra se qualifier à la phase suivante.**

Pour les filles, 12 joueuses par équipe : 3 seule absence justifiée sera tolérée, dans le cas contraire, l'équipe ne pourra se qualifier à la phase suivante.

### **Article 5 – Numérotation des numéros :**

Pour le bon fonctionnement des épreuves, les joueurs doivent avoir le même numéro que sur la feuille de match. **Les numéros autorisés sont de 1 à 12.**

## **Article 6– DEROULEMENT DES RENCONTRES**

Chaque équipe se rencontrera :

- 3x20mn (pour les plateaux de 4 équipes)
- 2 X 30minutes (pour les plateaux de 3 équipes)
- 1 match de 2 mi-temps de 30 minutes si un adversaire Victoire = 3 points, match nul = 1 point, défaite = 0 point. Un tirage au sort organisera les premières rencontres.

A l'issue des rencontres, les équipes classées aux deux premières places seront qualifiées pour le toursuivant.

**En cas d'égalité au classement, les critères pour départager les ex-aequo sont :**

**Le premier tour se réalisera sous cette épreuve :**

- 1- L'épreuve de jonglerie, le total de chaque équipe étant obtenu par l'addition de points attribués aux 9 meilleurs joueurs et 8 meilleures joueuses pour les filles. Si l'égalité subsiste, le total des 10 meilleurs sera pris en compte, puis des 11 meilleurs et ainsi desuite.
- 2-
  - a. Réaliser 50 contacts maximum UNIQUEMENT avec les pieds, droit ou gauche, en levant le ballon avec les pieds.
  - b. 2 essais par joueur/joueuse.
  - c. NB : en cas de mauvais départ (le ballon tombe avant le 3<sup>ème</sup> contact) ; le joueur peut recommencer l'épreuve, l'essai « raté » n'étant pas comptabilisé.
  - d. 30 têtes.( départ à la main)

---

**A partir du 2<sup>nd</sup> tour, c'est l'épreuve du défi jonglage qui départagera les équipes : Il est obligatoire de le faire avant les rencontres.**

## **Article 7 – ARBITRAGE**

L'arbitrage sera effectué par un dirigeant des deux autres clubs n'étant pas en confrontations  
L'arbitrage à la touche sera effectué par les joueurs remplaçants assistés par un dirigeant Les règles sont celles en vigueur en compétition U13.

## **Article 8 – ACTIONS ASSOCIÉES**

- Protocoles avant et après match
- Actions PEF (si possible)

## **Article 9 - CAS NON PREVUS**

Ceux-ci seront tranchés par la Commission d'organisation responsable de la compétition et en dernier ressort par le Comité Directeur du District sauf en ce qui concerne les faits disciplinaires jugés par la Commission de Discipline du District.

### **Rappel:**

**Lors des plateaux les équipes doivent fournir un arbitre central qui dirigera des rencontres où son club n'est pas concerné.**

**Les feuilles de jonglages et de matchs sont à transmettre par les clubs qui accueillent dans les 48 heures. Les résultats des plateaux sont à saisir sur "FootClubs" par les clubs qui accueillent avant le dimanche soir pour les matchs se déroulant le samedi ou le jeudi soir si match le mercredi.**